

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Annik CELTON

Commissaire aux Comptes

Steredenn

(Association Loi 1901)

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Steredenn
Chemin du Pont Pinet
22 100 Dinan

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Brieuc 485112064 Siret 48511206400012 Tva intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Brieuc : 5 rue Alexander Fleming - 22190 PLERIN
Téléphone : 02 96 79 27 54 - Fax 02 96 74 43 45

Rennes : 16 Moll Anne Catherine 35000 RENNES
Téléphone : 02 23 40 04 07 - Fax : 02 23 40 04 03

Association Steredenn

Chemin du Pont Pinet – 22 100 Dinan

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Steredenn tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L-823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

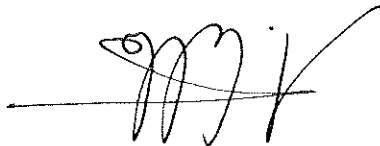
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Rennes, le 14 mai 2009



Annick Cellton
Associée

BILAN ACTIF 2008

EXERCICE EN COURS		EXERCICE PRECEDENT	variation %
Montant brut	Amort/Prov.	Montant net	
I - IMMO. INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Concessions - brevets			
Autres Immo incorporelles			
Avances et acomptes			
II - IMMO. CORPORELLES			
Logiciels			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques			
Autres Immo corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
III - IMMO. FINANCIERES			
Participation et créances rattach.			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres Immo, financières			
TOTAL IMMO CORPORELLES			
1 862 973	1 363 609	499 364	-2,64
IV - STOCKS ET EN COURS			
Mat.premières et autres approv			
marchandises			
V - CREANCES			
Adhérents et comptes rattachés			
Autres créances			
VI - DIVERS			
Avances, acomptes/Commandes			
Valeurs de placement			
Disponibilités			
TOTAL CREANCES & EC			
1 782 618	7 640	1 774 978	12,82
VII - COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir			
Ecart de conversion actif			
TOTAL CPTES REGUL.			
13 809		13 809	3,31
3 671 467	1 371 249	2 300 218	8,98
TOTAL GENERAL			
3 671 467	1 371 249	2 300 218	8,98

BILAN PASSIF 2008

EXERCICE EN COURS	EXERCICE PRECEDENT	variation %	
I CAPITAUX			
Fds social avec droit reprise			
Fds social sans droit reprise			
Prime d'émission de fusion			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires			
Réserves réglementaires			
Autres Réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Subventions d'investissement			
TOTAL CAPITAUX	1 521 772	1 317 018	15,55
II FONDS PROPRES			
Avances conditionnées			
TOTAL FDS PROPRES			
III PROVISIONS/RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	9 515	43 215	-77,98
Provisions pour charges	295 132	272 763	8,20
TOTAL PROVISIONS	304 647	315 978	-3,59
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS			
IV DETTES			
Emprunts, dettes étab. Crédi(2)			
Emprunts, dettes financières divers	31 164	35 261	-11,62
Avances, acomptes reçus	1 289	1 161	11,02
Dettes fournisseurs et comptes rattach.	126 158	115 836	8,91
Dettes fiscales et sociales	232 492	213 702	8,79
Dettes sur immo et comptes rattachés			
Autres dettes	37 259	51 042	-27,00
TOTAL DETTES CMT	428 362	417 002	2,72
V COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (1)	45 437	60 589	-25,01
TOTAL CPTES REGUL	45 437	60 589	-25,01
TOTAL GENERAL	2 300 218	2 110 587	8,98

(1) dettes et produits constatés d'avance < 1 an
(2) dont concours banc. Cour. soldes créditeurs banque

ACC2C

Audil et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTATS 2008

	EXERCICE EN COURS		EXERCICE PRECEDENT		variation %
	Montant	% du CA	Montant	% du CA	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises	20 255	0,94	19 061	0,94	6,26
Produits des services	2 126 990	99,06	2 016 341	99,06	5,49
Production immobilisée		0,00			
Subvention de fonctionnement	302 086	14,07	269 261	13,23	12,19
Reprises/amortissements provision transfert	41 559	1,94	167 716	8,24	-75,22
Autres produits	486 370	22,65	470 118	23,10	3,46
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 977 260	138,65	2 942 497	144,57	1,18
II - CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises	6 807	0,32	5 413	0,27	25,75
Variation de stock de marchandises	65	0,00	-49	-0,02	0,00
Achats de matières premières	145 940	6,80	138 501	6,80	5,37
Variation de stock matières premières	-63	0,00	-46	0,00	36,96
Autres achats et charges externes	698 600	32,53	692 133	34,00	0,93
Impôts taxes et versements assimilés	114 662	5,34	114 535	5,63	0,11
Salaires et traitements	1 306 926	60,67	1 259 175	61,66	3,79
Charges sociales	459 905	21,42	426 122	20,94	7,93
Dotations/amortissements des immobilis,	51 509	2,40	61 363	3,01	-16,06
Dotations/provisions actif circulant	7 054	0,33	94 908	4,66	-69,78
Dotations/provisions risques et charges	28 677	1,34	33 421	1,64	-95,96
Autres charges	1 350	0,06			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 821 432	131,40	2 825 076	138,80	-0,13
III - RESULTAT D'EXPLOITATION					
IV - PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Produits des autres valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres intérêts et produits assimilés	33 484	1,56	36 335	1,79	-7,85
Reprises sur provisions et transferts charges		0,00		0,00	
Produits nets/cessions valeurs mobilières de placement		0,00		0,00	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	33 484	1,56	36 335	1,79	-7,85
V - CHARGES FINANCIÈRES					
Dotations financières amortissements provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Charges nettes/cessions valeurs mobilières placement					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	0	0,00	0	0,00	
VI - RESULTAT FINANCIER	33 484	1,56	36 335	1,79	-7,85
VII - RESULTAT COURANT	189 312	8,82	163 766	7,65	23,12
VIII - PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Produits exceptionnels sur opération de gestion	5 513	0,26	11 210	0,55	-50,82
Produits exceptionnels sur opérations de capital	13 776	0,64	20 503	1,01	-32,81
Reprises/provisions et transferts de charges				0,00	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 289	0,90	31 713	1,56	-39,18
IX - CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	2 330	0,11	411	0,02	466,91
Charges exceptionnelles sur opération de capital					
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions					
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 330	0,11	411	0,02	466,91
X - RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 959	0,79	31 302	1,54	-45,82
Participation des salariés aux fruits de l'expansion					
Impôts sur les bénéfices					
XI - TOTAL DES PRODUITS	3 030 033	141,11	3 010 645	147,91	0,65
XII - TOTAL DES CHARGES	2 823 762	131,51	2 825 487	138,82	-0,06
XIII - RESULTAT DE L'EXERCICE	206 271	9,61	185 058	9,09	11,46

Chiffre d'affaires = ventes de marchandises + produits des services:

ACC2C

Audil et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

V - ANNEXE COMPTABLE

ACC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes
VISA POUR IDENTIFICATION

5-1 FAITS MAJEURS ET REGLES ET METHODES COMPTABLES

5-1-1 Compte Epargne Temps

Les salariés peuvent épargner en partie des jours de congés annuels et Artt, suite à la conclusion d'un accord d'entreprise en date du 26 septembre 2007. Le CET a été abondé pour la première fois en 2008, pour un total de 45 jours soit une provision de 7 362 euros en 2008.

5-1-2 Prime exceptionnelle au personnel

Afin de compenser l'absence de négociation salariale de branche en 2008, et au regard de la stagnation de la valeur du point, limitée à + 1% au 01/01/2008, le Conseil d'Administration a décidé l'octroi d'une prime exceptionnelle aux salariés pour un montant total chargé de 30 000 euros. Celle-ci, versée en 2009 a été comptabilisée sur l'exercice clos le 31/12/2008.

5-1-3 Extension du FJT Benoit Caire

Le siège social et le pôle fonctionnel de l'association ont pris place dans l'extension. Cette opération s'est achevée en fin d'année 2007, elle a donné lieu à facturation d'un loyer en 2008, par la Sté Hlm « Les Foyers », à raison d'un montant annuel de 2 746 euros.

5-1-4 Conventionnement Résidence Sociale

Le Foyer de Jeunes Travailleurs a été conventionné Résidence Sociale en juillet 2008, à ce titre il a pu prétendre au versement de l'AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale) par la DDASS des Côtes d'Armor.

Les autres faits marquants concernant l'activité et l'organisation de l'association sont développés au rapport financier.

5-1-5 Résultats analytiques

	Pôles	FJT	CLLTAJ	HABITAT	FOMATION	DYNAMIQUES SOLIDAIRES	A.C.I	Produits financiers	TOTAL RESULTAT
Logement	+ 120 536								
Restauration	+ 13 907								
Mobilité	- 277								
Socio-éducatif	- 8 132								
A.L.O Accomp.	- 20 390								
gestion locative	+ 20 848								
prépa. Concours	+ 968								
Accomp. dem. Emploi	- 16 621								
Hôtelierie restauration	+ 8 716								
Langues	- 5 002								
Prést.préparat. emploi	+ 250								
Intersites	- 7 615								
Espace Femmes	- 6 415								
Produits	Financiers.	3 236	9 48	12 491	7 778	6 967	2 064	33 484	206 271
Résultats bruts	Financiers.	3 236	9 48	12 491	7 778	6 967	2 064	33 484	206 271
Résultats nets	Résultats nets	129 271	1 406		802	552	74 077	74 077	206 271
Résultats Pôles	Résultats Pôles	130 677	1 406		802	715	74 077	74 077	206 271

5 - 1 - 6 Règles générales d'Établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels présentés concernent un exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2008 au 31.12.2008, ils sont établis conformément au plan comptable général (règlement N° 2005-9 du 3 novembre 2005 portant diverses modifications au règlement N° 99-03 du 29 avril 1999) et aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations en référence à la réglementation comptable n° 99-01 du 16 février 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect de la règle de prudence, conformément aux principes comptables de base :

- Principe de continuité de l'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- Principe d'indépendance des exercices.

5 - 1 - 7 Principales méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultats

➤ Immobilisations :

Le traitement comptable des immobilisations et amortissements est conforme aux dispositions des règlements CRC 2002-10 et 2004-6

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production).

➤ Amortissements :

- a) Amortissement économique constatant la dépréciation des biens.
- b) L'Association limite le montant de l'amortissement à sa valeur économique.
- c) Conditions d'évaluation des amortissements :

TAUX ECONOMIQUES EXTREMES		
DE	A	
		Terrains
		Constructions
10 ans	10 ans	Installations techniques
		Autres immobilisations corporelles
		- Matériel
	5 ans	- Mobilier
10 ans	3 ans	- Matériel de transport
	5 mois	- Mobilier de bureau
10 ans	5 ans	- Matériel informatique

➤ Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

➤ Méthode retenue pour l'évaluation des stocks

Méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

AC2C

➤ Les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - 1-8 Provision Indemnité Départ en Retraite

Les indemnités de départ à la retraite des salariés de l'association font l'objet d'une provision qui vise à étaler dans le temps la charge exceptionnelle que constitue le versement de l'indemnité de départ à la retraite.
Elle est calculée, conformément à la Convention Collective de la branche du 16 juillet 2003, à raison de 1/5^{ème} de mois de salaire par année d'ancienneté dans l'association, avec un maximum de 6 mois.

La probabilité d'une présence dans l'association à l'âge de la retraite est estimée à :

- 50% pour les emplois d'animateurs du Fjt
- 100% pour les autres salariés

5 - 1-9 Financement de l'exploitation

Trois sources de financement interviennent dans l'exploitation.

- les ressources provenant des adhérents et usagers : elles concernent essentiellement les produits liés à l'exploitation des activités restauration, logement, formation des entreprises et particuliers, mise à disposition du parc de deux roues et marchés des chantiers d'insertion.

- les prestations pérennes conventionnées par des tiers au titre d'activités d'utilité sociale concourant d'une part à l'objet de l'association : socialisation et insertion et d'autre part à l'intérêt collectif. Elles proviennent des financeurs suivants :

▪ Etat/Fonjep/Anpe	27 %
▪ Conseil Régional	16 %
▪ Conseil Général	48 %
▪ Epci	3 %
▪ Caf	6 %

- les subventions qui ont un caractère plus aléatoire et temporaire. Elles représentent 14 % du chiffre d'affaires.

5 - 1-10 Changement de méthodes

Il n'a pas été opéré de changement de méthode, les comptes 2008 peuvent donc être comparés avec ceux arrêtés au 31/12/2007

ACC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

5-2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5 - 2 - 1 Immobilisations

Valeur brute	Augmentation	Diminutions	Valeur brute
début d'exercice	1	2	Fin d'exercice
1 855 019	37 979	30 025	1 862 973
30 417	5 419		5 419
30 417			30 417
19 452			19 452
362 775			362 775
215 541			215 541
130 123	10 075	4 154	136 044
300 899	2 685	11 016	292 568
341 192	19 800	14 855	341 192
454 620			459 565
11 031			12 067
1 866 050	39 192	30 202	1 875 040
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
1 306			1 306
777			777
8 948	1 213	177	9 984
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Logiciels			
Terrains			
Construction sur sol d'autrui			
Construction			
Installation générale, agencements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique			
Immobilisations corporelles en cours			
Mobilier			
TOTAL			
TOTAL GENERAL			

1 : Augmentation : acquisitions nouvelles et virements de postes à postes

Les immobilisations en cours correspondent à l'acquisition, en 2007, d'un bâtiment Rue Belêre Viel à Dinan. Les travaux de rénovation n'ont pas démarré en 2008.

5 - 2 - 2 Amortissements

Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
1 342 125	51 509	30 025	1 363 609
433 183	9 354	14 855	427 682
252 212	21 802	11 016	262 998
113 744	8 366	4 154	117 956
194 826	4 758		199 584
322 129	6 188		328 317
19 452			19 452
6 579	257		6 836
784	784		784
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL			

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Charges à répartir				0			
TOTAL				0	0	0	0
Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice				

1 - Dotations et virements de postes à postes
2 - Reprises et virements de postes à postes

5 - 2 - 3 Provisions

PROVISIONS REGLEMEENTEES							
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				0	0	0	0
Provisions pour litiges				0	0	0	0
Provisions garanties données adhérents				0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités				0	0	0	0
Provisions pour pensions				225 300	28 676	6 308	247 668
Provisions pour renouvellement des Immobilisations				0			0
Provisions pour grosses réparations				47 463		33 700	47 463
Autres provisions pour risques et charges				43 215			9 515
TOTAL				315 978	28 676	40 008	304 646
Début d'exercice	Dotations	Linéaires	Reprises	Fin d'exercice			

PROVISIONS POUR DEPRECIATION				0	0	0	0
Immobilisations incorporelles				0			0
Immobilisations corporelles				0			0
Immobilisations financières				0			0
Stocks en cours				0			0
Comptes adhérents				2 828	7 055	2 242	7 641
Autres provisions pour dépréciation				2 828			0
TOTAL				2 828	7 055	2 242	7 641
TOTAL GENERAL				318 806	35 731	42 250	312 287
Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice				

5 - 2 - 4 Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Adhérents douteux - litigieux				
Autres créances clients				
Autres créances rattachées				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat : autres impôts taxes assim				
Produits à recevoir				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Charges à étaler				
TOTAL GENERAL				
		411 887	411 887	0

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts à 2 ans maximum à l'origine				
Emprunts à 2 ans minimum à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale autres organismes sociaux				
Etat : autres impôts taxes assimilées				
Dettes : immobilisation et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL				
		473 799	443 799	0

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

AC2C

VISA POUR IDENTIFICATION

5 - 2-5 Produits à recevoir

I - VENTILATION - Comptes de Bilan

468100 P.A.R

II - VENTILATION - Comptes de résultat

613230	Rbt loyer depot	706320	CROUS
706330	Conseil Général - aide ss location	706340	Conseil Général - gestion locale
706350	Prestation intermédiation PST	706400	Prestation service CAF
706430	CODI - emploi associatif	706445	Conseil général - emploi associatif
706450	Prestation CAF- FSL - ASSL	706475	Prestation communes et EPCI
706660	Conseil Régional - stage PPE	706680	Prestations services particuliers
706681	Prestation services entreprises	707130	Recette distributeur
708000	Rbt charges Appt CLLAJ	741100	Subvention Conseil Général
741150	Subvention Conseil Régional	741350	DDTEFP - chantiers
741450	Subvention Fondation De France	741550	Subvention Agence de l'eau
741600	Subvention fonctionnement entreprise	741629	Subven Conseil Régional KM Feoga
752840	Remboursement salaires et charges	752846	Rbt salaires et charges Contrats Avenir
752862	Remboursement formation du personnel	752865	Remboursement Frais de déplacement
753810	Participation frais fonctionnement		
	TOTAL		

2 205	2 000	4 680	4 395	16 945	5 000	5 000	2 803	18 150	32 075	385	450	34	23 260	8 000	22 266	2 594	1 081	8 012	1 174	180	162 715	
2 205	2 000	4 680	4 395	16 945	5 000	5 000	2 803	18 150	32 075	385	450	34	23 260	8 000	22 266	2 594	1 081	8 012	1 174	180	162 715	
																						165 481

N N - 1

162 715	165 481
---------	---------

N N - 1

5 - 2 - 6 Charges à payer

I - VENTILATION - Comptes de Bilan

C.A.P 468000

6 775	7 092
-------	-------

N N-1

II - VENTILATION - Comptes de résultat et Taxes

616500	Maintenance
622000	Honoraires
635150	Ordures ménagères
641100	Salaires M. JACKSON
645000	Charges/salaires
TOTAL	

5 300	2 392
121	4 700
835	
519	
6 775	7 092

N N - 1

5 - 2 - 7 Charges constatées d'avance

I - VENTILATION - Comptes de Bilan

C.C.A 486 000

13 809	13 366
--------	--------

N N-1

II - VENTILATION - Comptes de résultat et Taxes

606210	eau - docteur Morneau
606233	Fuel ploubalay - Pluduno
606319	Vêtements de travail
606 400	Fournitures Administratives
616 009	Assurances responsab civile-
616 100	Assurances multirisques
616 200	Assurances " 2 roues "
625 100	SNCF Formation COURTE
626 100	Attranchissements
652 100	place de cinema
TOTAL	

55	7 448
253	1 385
8 166	2 815
1 550	331
2 762	1 387
429	
387	
53	
13 809	13 366

N N - 1

5 - 2-8 Produits constatés d'avance

I - VENTILATION - Comptes de Bilan

487 000 P.C.A

45 437	60 589
--------	--------

N N-1

II - VENTILATION - Comptes de résultat et Taxes

706610	Accompagnement CAE	540
708 200	vidange fosse sceptique Bourseul	271
741 300	Subvention DRASS	6 000
741 320	Subvention Ddass	16 000
741 450	Subvention Préfecture - prévent alcool	4 000
741 550	Maison du monde	10 046
752 100	Remboursement assurances mobyl	4 000
752 840	Remboursement CNASEA	396
752840	Remboursement CNASEA CAE	376
752858	Remboursement CAF Chantiers	1 598
752 859	Remboursement CNASEA chantiers	4 733
TOTAL		45 437

5 - 2- 9 Engagements financiers donnés

Crédit bail immobilier	
Crédit bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, compléments de retraite et assimilés	
Avals et cautions	
Engagements liés à la responsabilité d'adhérents ou de membres	
Emprunt CMB KER MARIA	
Engagements liés au financement de la réhabilitation 1994	
(CAF des Côtes d'Armor)	
Engagements liés à équipement CLLAJ	
(CAF des Côtes d'Armor)	
SURETES REELLES	
TOTAL	0

Nantissement	
Gages	
TOTAL	0
TOTAL GENERAL	0

ACC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

5 - 2 - 10 Dettes garanties par des suretés réelles

POSTE DE BILAN CONCERNES

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 Emprunts et dettes financières diverses
 Avances et acomptes reçus sur commande en cours
 Dettes fournisseurs et comptes rattachés
 Dettes fiscales et sociales
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

TOTAL

0

5 - 2 - 11 Autres charges exceptionnelles

a) AUTRES CHARGES EXC/OPERATIONS DE GESTION

Comptes 671 800

Perte sur mise à dispo mobylettes

perte restauration

Perte/clients

perte FSE/interstice 2007

Régularisation fournisseurs

Perte/bourse espace femmes

TOTAL

Autres charges exceptionnelles/Opérations Capital
 compte 675000

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES

44
928
1 291
26
42
2 330
TOTAL

2 330

5 - 2 - 12 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres

Chiffres en €	31/12/2007	+	-	Fonds de solidarité	31/12/2008
Fonds associatif sans droit de reprise	129 484	0	0	0	129 484
Réserves statutaires	3 631	0	0	0	3 631
Autres réserves	1 112 977	180 058	140 018	4 417	1 157 434
Report à nouveau	-140 018	140 018	0	0	0
Résultat de l'exercice 2007	185 058	0	185 058	0	0
Résultat de l'exercice 2008	0	206 271	0	0	206 271
Subventions d'investissement	25 886	10 887	11 821	0	24 952
Total fonds propres	1 317 018	537 234	336 897	4 417	1 521 772

5 - 2 - 13 Autres produits exceptionnels

a) AUTRES PRODUITS EXC/OPERATIONS DE GESTION

Comptes 771 800/771 809
Régularisation restauration
Régularisation fournisseurs
Régularisation adhérents - résidents - sous locataires
Régularisation dépôt vente
Arrondi charges
Remboursement petit matériel par assurance
Régularisation Feoga 2007 espace fermes
Reprise provision pour risques et charges

TOTAL

TOTAL	5 513
	40
	2 152
	1 829
	6
	6
	223
	565
	692

b) AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE CAPITAL

Compte 775200

2 mobylettes

Friteuse

Comptes 777000/777009

Quote part des subventions d'équipements

TOTAL

970	985
11 821	13 776

c) REPRISE/PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

Compte 797009

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS

19 289

5 - 2 - 14 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif, la rémunération brute globale des 3 plus hauts cadres a été, en 2008, de 120 014 Euros.
Quant aux dirigeants bénévoles, aucun administrateur n'a reçu de contribution dans le cadre de ses fonctions.

5-3 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET BENEVOLAT

Néant au 31/12/2008

AC2C

Audit et Commissariat aux Comptes
Société membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VISA POUR IDENTIFICATION

Steredenn

(Association Loi 1901)

**Rapport spécial du commissaire aux
comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Steredenn
Chemin du Pont Pinet
22 100 Dinan

Société par Actions simplifiée au capital de 54.000 €
RCS Saint-Breuc 485112064 Siret 48511206400012 TVA Intracommunautaire FR 02485112064

Saint-Breuc : 5 rue Alexander Fleming - 22190 PLERIN
Téléphone : 02 96 79 27 54 - Fax 02 96 74 43 45

Rennes : 16 Mail Anne Cotheline 35000 RENNES
Téléphone : 02 23 40 04 07 - Fax : 02 23 40 04 03

Association Steredenn

Chemin du Pont Pinet – 22 100 Dinan

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

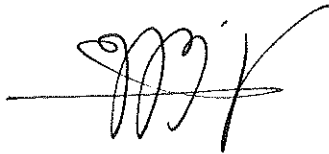
Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Rennes, le 14 mai 2009



Annaik Cellon
Associée